



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Professions paramédicales : Moselle

Question écrite n° 13304

Texte de la question

M Jean-Marie Demange attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur le refus de communiquer les notes de l'examen du diplôme d'Etat d'infirmiers, de l'école de l'hôpital Bel-Air de Thionville, à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, en raison du manque de concertations quant à l'ouverture des négociations sur le statut de moniteur des écoles d'infirmières. Il lui demande s'il envisage l'ouverture à bref délai de ces négociations qui sont réclamées par la profession depuis plusieurs mois.

Texte de la réponse

Reponse. - Les difficultés évoquées par l'honorable parlementaire sont aujourd'hui surmontées, et les examens du diplôme d'Etat d'infirmier se sont normalement déroulés dans l'ensemble des écoles d'infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Demange Jean-Marie](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13304

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 1989, page 2318